

Le procès de Klaus Barbie : quand l'Histoire confronte le bourreau

Le 15 octobre 2024, nous avons eu la chance de rencontrer Lydie Broyer, doctorante qui nous a initiés aux complexités du procès de Klaus Barbie visant à examiner ses implications sur la mémoire collective et la justice.

Klaus Barbie, chef de la Gestapo à Lyon pendant la Seconde Guerre mondiale, est le symbole de la répression inhumaine nazie dans le cadre de la Seconde Guerre mondiale à cette époque. Son procès a alors marqué le jugement de l'humanité et la tentative de réparer l'irréparable.

L'entourage d'une personne constitue une large partie de son histoire et de sa personnalité. Influencé par l'idéologie nazie, Klaus Barbie a été éduqué sur ses principes dès son adolescence, lorsqu'il rejoint les Jeunesses hitlériennes à 14 ans. Cette idéologie et ces principes inculqués à un âge si précoce ont influencé d'une manière importante la trajectoire de vie de Klaus Barbie jusqu'aux crimes commis directement et indirectement en tant que chef de la Gestapo.

En lui faisant face, la France ne cherchait pas seulement à punir un criminel, mais à rendre justice et hommage à des millions de victimes et de voix silencées. Rendre justice aux victimes de la Rafle de la rue Sainte-Catherine du 9 février 1943 qui a servi de démonstration de puissance pour la Gestapo. Rendre justice aux victimes du Convoi du 11 août 1944 dont la moitié des non-Juifs ont survécu, tandis qu'un quart des Juifs ont réussi à survivre. Cependant, ceux qui ont pu survivre ont dû le faire avec ce fantôme qui les hante et ce souvenir qui reste enraciné en eux. Ce procès a servi à rendre justice et hommage aux enfants qui ont été déportés lors de la Rafle des enfants d'Izieu du 6 avril 1944. Un souvenir que Sabine Zlatin, ancienne fondatrice et directrice de la colonie des enfants d'Izieu n'oubliera jamais et cite lors de son témoignage devant la cour d'Assises : « je demande les enfants, les 44 enfants c'était quoi ? ... ils étaient des innocents ! »

Le pire est commis avec de tels crimes, puis il l'est dans leur négation : fuir sa conscience, se procurer une nouvelle identité en tournant une nouvelle page et se livrer aux mêmes atrocités en Bolivie. Klaus Barbie torture de nouveau et il va s'adonner au trafic de drogue et d'armes, tout en étant protégé par la CIA, le BND et le gouvernement bolivien.

Finalement démasqué, débute le chapitre de la justice.

Emprisonné dans la prison de Montluc puis celle de Saint- Joseph, Klaus Barbie ne vint pas à la majorité des audiences du procès et il a continué à contester les accusations de crimes contre l'humanité, notamment envers les Juifs. Pour autant, chaque témoignage, chaque preuve présentés lors de ce procès, étaient un écho des souffrances passées, rappelant que l'oubli est le véritable ennemi de la justice. Mais enfin, le 4 juillet 1987, à 00h40, le verdict final survient et le condamne à perpétuité pour crimes contre l'humanité.

Et même si ce jugement ne permet pas aux victimes d'oublier ou de pardonner, même s'il ne leur rend pas leurs enfants et ne répare pas leurs âmes, chaque mot prononcé dans ce procès a été une pierre ajoutée à la fondation de la mémoire collective pour veiller à ce que l'injustice ne prévale plus jamais, transformant notre mémoire collective en un bouclier contre la répétition des erreurs du passé.

Aya- Thérèsia Jabbour

Première année de licence en droit